

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES
MENACES - (N° 1301)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL123

présenté par
M. Breton, M. Hetzel et M. Di Filippo

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« quarante »

le mot :

« cinquante ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.